Document generated on 04/27/2024 6:33 a.m.

**Cap-aux-Diamants**
La revue d'histoire du Québec

# Les soeurs servantes du Saint-Coeur de Marie
## Une tradition d'enseignement et d'engagement social

Madeleine Lamothe, s.s.c.m.

Special Issue, 1996

Limoilou, un siècle d'histoire

URI: https://id.erudit.org/iderudit/8792ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lamothe, M. (1996). Les soeurs servantes du Saint-Coeur de Marie : une tradition d'enseignement et d'engagement social. *Cap-aux-Diamants*, 46–51.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Messe solennelle à l'église de Saint-Charles le 21 août 1960 à l'occasion du centenaire de la congrégation. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

## LES SŒURS SERVANTES DU SAINT-CŒUR DE MARIE

# UNE TRADITION D'ENSEIGNEMENT ET D'ENGAGEMENT SOCIAL

par Madeleine Lamothe, s.s.c.m.

La municipalité de Limoilou, autrefois de la banlieue de Saint-Roch-Nord, compte en 1893, deux villages : Hedleyville et Stadacona. La population est évaluée à 1 500 âmes, dont 500 à Stadacona, au dire du père Alexis, o.f.m, cap., auteur d'une *Histoire de Limoilou*.

Dans la municipalité, l'enseignement est donné par les religieuses de la congrégation de Notre-Dame qui ont ouvert, en 1897, deux écoles succursales à Hedleyville et Stadacona tout en résidant à Saint-Roch. Elles quittent définitivement en juillet 1899 car leur œuvre s'oriente surtout vers l'éducation des filles au couvent de Saint-Roch et au collège Notre-Dame de Bellevue.

Pour diriger ces deux écoles restées vacantes, Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, se charge de trouver une communauté religieuse. Il fait appel aux sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie. Cette congrégation a été fondée à Paris en 1860 par François-Jean-Baptiste Delaplace, de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, et Marie Moisan, originaire de Bretagne. Les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie étaient arrivées au Québec en 1892, sur l'invitation de l'abbé Léon-Maxime Morisset, curé de Saint-Éphrem de Tring, comté de Beauce, pour y diriger une école à cet endroit.

Leur action apostolique débute dans la municipalité de Limoilou à Hedleyville et Stadacona en 1899. Cette action s'exerce d'abord dans ces deux paroisses, puis s'élargit dans une partie du quartier où elles sont encore présentes de nos jours.

Nous tenterons de décrire sommairement leur travail. Cependant le cadre restreint de cet article ne nous permet pas de développer davantage l'œuvre accomplie par les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie dans chacune des paroisses du quartier. Toutefois, étant donné le centenaire des deux paroisses de Saint-Charles de Limoilou et de Saint-Zéphirin de Stadacona, et le statut de maison provinciale accordé au Couvent de Limoilou, nous nous attarderons un peu plus sur ces lieux qui furent le point de départ de leur action apostolique. En terminant, nous parlerons de leur présence active tant dans la paroisse que dans le quartier.

**L'arrivée à Québec**

Parties de Saint-Éphrem de Tring, deux religieuses servantes du Saint-Cœur de Marie, sœur Saint-Gabriel et sœur Sainte-Lucie, arrivent à Québec le 14 septembre 1899. Accompagnées de trois institutrices laïques, Mesdemoiselles Roy, Deslauriers et Lacoursière, elles prennent la direction des deux écoles de la municipalité de Limoilou, soit Hedleyville et Stadacona.

À Hedleyville, le personnel se met immédiatement à la tâche : sœur Sainte-Lucie et mesdemoiselles Roy et Lacoursière se partagent les 175 élèves de l'école située aux numéros 73 et 75 de la 3e Rue. Plus tard, une deuxième religieuse, sœur Sainte-Candide qui œuvrait aux États-Unis depuis 1895 viendra compléter le groupe. L'année scolaire étant commencée, le personnel doit faire diligence pour l'organisation des classes. Les difficultés sont présentes et les problèmes ne manquent pas. Les religieuses, n'ayant pas visité les locaux avant de s'y installer, ont la surprise d'entrer dans un logement délabré qui ressemble plus à une maison abandonnée qu'à une école. Voici la description laissée par l'une d'entre elles : «Au rez-de-chaussée se trouvent deux grandes classes avec mobilier scolaire et au premier étage six petites pièces dont la plus grande servait de classe. Mais où il ne se trouvait que des bancs sans table. Ces trois classes contenaient 175 élèves garçons et filles. Dans les cinq autres pièces mansardées, très exiguës, anguleuses et basses de plafond se trouvait le bien pauvre mobilier des quatre maîtresses et qui se composait de 4 lits, 4 chaises et une table.» En février 1900, G.S. Vien, inspecteur civil des écoles, indique dans son rapport que les locaux sont malsains et recommande la construction d'une école. Les commissaires ne donnèrent aucune attention à cet avis prétextant que la municipalité était endettée par la reconstruction de l'église incendiée en décembre 1899. En 1902, les locaux de l'école furent condamnés de nouveau et les commissaires reçurent l'ordre de bâtir. Cette même année, les capucins arrivent dans la paroisse et accélèrent les démarches pour la construction d'un couvent. Les plans sont exécutés par Joseph P. Ouellet, architecte. Bien que les plans aient été acceptés en 1901, les travaux ne débutent qu'en mars 1903 pour être terminés en septembre de la même année. Déjà une quarantaine de pensionnaires ont demandé leur admission pour la prochaine année scolaire.

Le 7 septembre 1903, maîtresses et élèves quittent l'école de la 3e Rue pour le couvent, qu'on désigne sous le nom d'Institution Saint-Joseph. C'est une construction inachevée et sans électricité. Malgré ces inconvénients, on occupe les locaux et les succès scolaires sont manifestes.

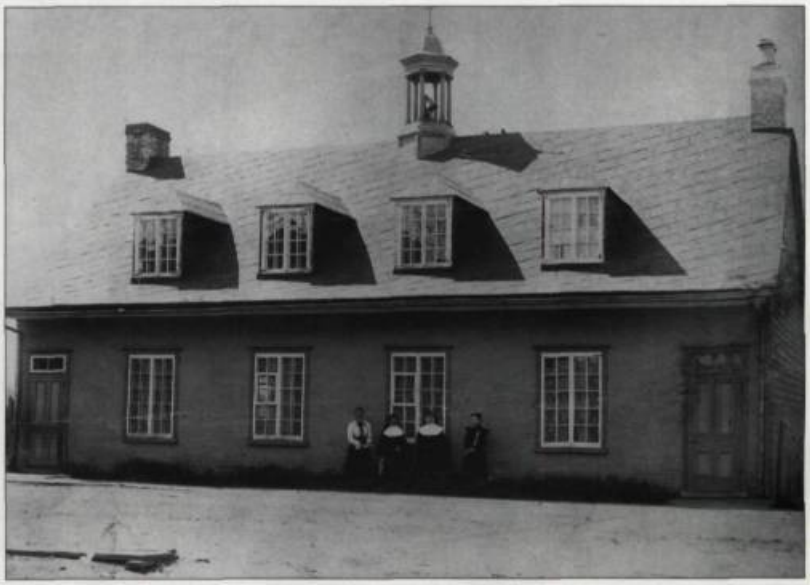

La première école des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie en 1899. De gauche à droite : Mlle Lacoursière, mère Sainte-Candide, sœur Sainte-Lucie et Mlle Roy. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

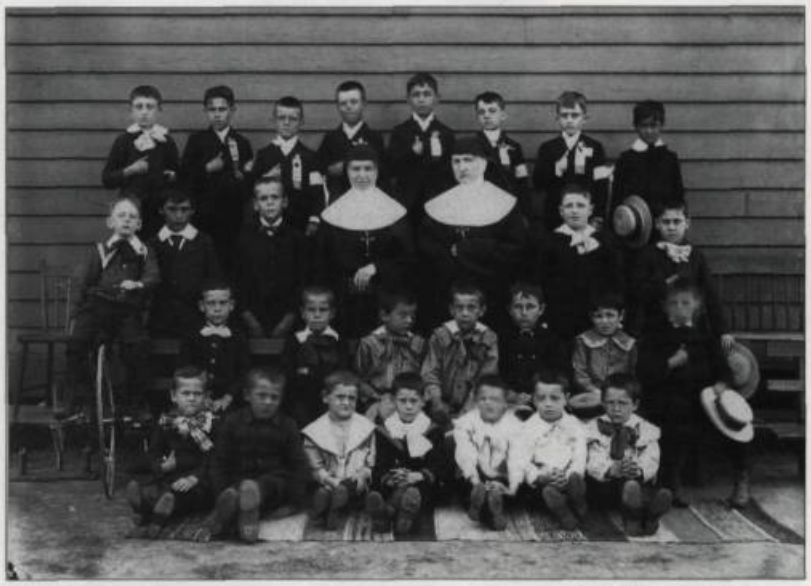

Les élèves de l'école située sur la 3e Rue en 1900 avec mère Sainte-Candide et sœur Sainte-Lucie. À remarquer les garçons de la troisième rangée en tenue «Napoléon». (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

Deux élèves sont reçues aux Brevets élémentaire et modèle, en juin 1904.

### À Stadacona

En 1899, à Stadacona, sœur Saint-Gabriel et mademoiselle Deslauriers se répartissent les 80 élèves de l'école Sainte-Anne située sur la 6e Rue. Cette école devient vite trop petite. Une deuxième école est construite sur la rue de l'Acadie. Elle compte six classes et quelques pièces servent de résidence pour les religieuses.

Les finissantes du pensionnat en 1931. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

Sœur Sainte-Isabelle et une élève de la Ruche en juin 1957. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

Une fois de plus, les locaux deviennent insuffisants et les religieuses cèdent les leurs pour aller demeurer dans l'ancien presbytère. Grâce à une requête du 8 janvier 1923, des citoyens de Stadacona, un couvent est construit sur l'avenue François-Ier. En septembre 1942, 342 élèves entrent dans une nouvelle école, attenante au couvent actuel où résident déjà 14 religieuses. Un jardin d'enfants est ouvert en 1946, grâce à l'action de Joseph Fortier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie ont été très actives dans la paroisse. Elles ont mis sur pied les mouvements de jeunesse et participé aux œuvres paroissiales. Elles se sont faites proches de la population de Stadacona en répondant à leurs demandes de services, comme la visite des malades et l'aide aux démunis. Aujourd'hui elles ont quitté le couvent, mais restent présentes dans la paroisse.

### Au temps de la Loi Combes

Un concours de circonstances est à l'origine de l'augmentation rapide du nombre des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie au Québec.

À l'intérieur du gouvernement français, radicaux et républicains poursuivent l'idéal de la Révolution française et tentent de limiter l'influence de l'Église. C'est dans ce but que le gouvernement vote une première loi, en 1901, déclarant illicite toute congrégation religieuse formée sans autorisation du Parlement et interdisant l'enseignement à tout membre d'une congrégation non autorisée. Avec la venue du ministre de l'Instruction publique, Émile Combes, une loi votée en 1904 interdit tout enseignement aux congrégations autorisées ou non. Entre-temps, plusieurs

demandes d'autorisation avaient été rejetées, ce qui veut dire que la plupart des congrégations religieuses perdaient leur statut juridique et conservaient peu d'espoir quant à leur survie. Pour assurer leur avenir, elles devaient choisir un pays qui leur offrait des garanties de recrutement. Étant donné que les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie avaient déjà un pied-à-terre à Saint-Éphrem de Tring depuis 1892 et qu'elles y avaient ouvert un noviciat, elles feront du Canada leur patrie d'élection. En 1910, 53 religieuses servantes du Saint-Cœur de Marie avaient déjà quitté la France pour le Canada.

**De l'académie Saint-Joseph au collège Marie-Moisan**

Jusqu'en 1911, les religieuses se préoccupent de compléter le plan initial du couvent qui prévoyait la construction de trois corps de logis, car la population scolaire augmente d'année en année. Le nombre des externes est passé à 270 en cette année 1911; les pensionnaires à 97, dont 59 garçons.

En 1908, les pensionnaires sont séparés des externes, ce qui amène la formation de deux sections différentes : l'Académie Saint-Joseph et l'Externat Saint-Joseph . Le nom d'Académie Saint-Joseph est accordé en 1910 par le département de l'Instruction publique.

Jusqu'en 1924, les élèves de l'Académie Saint-Joseph et de l'Externat Saint-Joseph suivaient le même programme scolaire, celui du département de l'Instruction publique. Les finissantes pouvaient se présenter aux examens du Bureau central des examinateurs catholiques et recevoir un Brevet d'enseignement : élémentaire, modèle et académique.

En 1924, l'Académie Saint-Joseph obtient son affiliation à l'Université Laval et offre un programme d'études : les cours moyen, supérieur et supplémentaire, universitaire. Plus tard on offre le cours lettres-sciences, programme étalé sur quatre années et sanctionné par un Diplôme d'immatriculation.

En 1961, l'Académie Saint-Joseph obtient sa charte officielle, elle est reconnue sous le nom d'école secondaire de Limoilou. Elle offre le programme du département de l'Instruction publique. Depuis 1969, l'école ne reçoit que des candidates du premier cycle du secondaire. En 1986, à la suite d'une modification des règlements généraux, l'école secondaire de Limoilou devient le collège Marie-Moisan. Le programme offert est celui des écoles publiques du ministère de l'Éducation du Québec.

La musique et le théâtre font partie de la formation reçue à l'Académie Saint-Joseph. Dès 1908, on donne des cours de piano, de chant et de déclamation. En 1911, on distribue les premiers diplômes de piano. Aujourd'hui encore, on enseigne le piano, la flûte traversière et le chant. Entre 1976 et 1995, la chorale L'Écho de la joie participe à la liturgie dominicale de la paroisse et se produit devant plusieurs auditoires.

Un atelier de dessin est ouvert en 1940, des cours sont offerts aux élèves de tous les secteurs du Couvent de Limoilou et même aux personnes de l'extérieur qui désirent prendre des leçons de dessin.

Réception de la Supérieure générale, Mère Sainte-Eugénie, 1947. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

**Autres œuvres d'éducation**

En plus du programme régulier, l'Académie Saint-Joseph ouvre d'autres sections. Un juvénat est créé en 1908. Un cours ménager est organisé pour les pensionnaires et un cours de couture est offert aux externes en 1911. En 1916, on offre un cours de coupe aux dames et demoiselles de Limoilou. Une école ménagère moyenne est mise sur pied pour les externes en 1913; cette même école sera ouverte aux pensionnaires en 1941. En 1945, on crée l'école régionale la Ruche de Limoilou. Le 22 avril 1960, elle devient l'école supérieure d'enseignement ménager l'Institut familial la Ruche. Entre 1945 et 1969, la Ruche aura accueilli 510 élèves.

Dans le but de mieux préparer des garçons de l'École Saint-Maurice à suivre le cours classique, l'Académie Saint-Joseph ouvre en 1942, le cours préparatoire au cours classique. Ce cours reçoit des élèves jusqu'en 1957. Durant ce temps,

847 garçons désireux de poursuivre des études classiques se sont inscrits à la section «préclassique».

Une sœur enseignante et ses élèves de l'école normale de Limoilou en janvier 1960. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

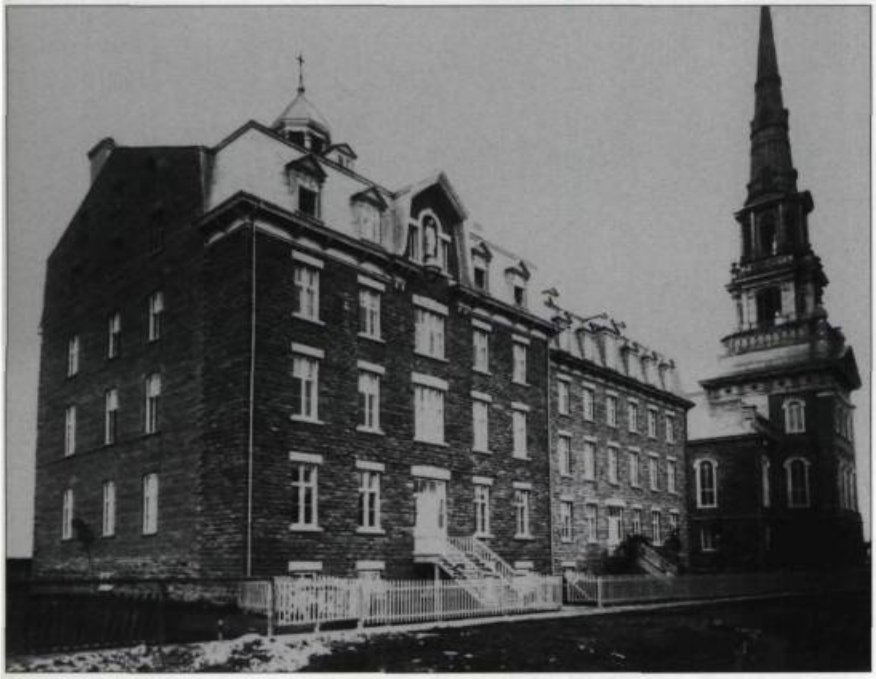

Couvent des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie situé sur la 8e Avenue et la deuxième église de Limoilou en 1909. Les religieuses enseignaient déjà à Limoilou depuis 1899. La dernière aile du couvent fut complétée en 1912. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

L'Externat Saint-Joseph établit le cours commercial en 1937, à la demande du cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. Un jardin d'enfants fonctionne entre 1940 et 1954 avec environ 35 à 40 enfants par année. L'Externat-École normale de Limoilou débute en 1956. En 1962, il devient l'École normale François-Delaplace qui fonctionne jusqu'en 1967. Durant ces onze années d'existence, on aura formé 1 156 normaliennes.

**Mouvements et associations**

Les mouvements de jeunesse étaient actifs dans toutes les écoles de la ville. L'Académie Saint-Joseph et l'Externat Saint-Joseph emboîtent le pas avec l'Association des Enfants de Marie pour les filles pensionnaires en 1911, la Croisade eucharistique en 1932, la JEC (Jeunesse étudiante catholique) en 1937, le TME (Timbre missionnaire étudiant) en 1948, le SMJ (Service missionnaire des Jeunes) en 1959, devenu Jeunesse du monde en 1970.

Déjà, en 1911, il y avait la Caisse économique de l'Académie pour les externes. Le 14 novembre 1948, une Caisse populaire s'installe à l'Externat Saint-Joseph dans le but d'inculquer le sens de l'économie aux jeunes. Avec l'aide de Joseph Turmel, propagandiste des caisses populaires du district de Québec, les étudiantes mettent sur pied et administrent une coopérative d'épargne. Cette organisation est une première dans la province et même au Canada.

Au même moment et dans le même esprit, on organise une coopérative de consommation La Serviable, administrée elle aussi par des étudiantes jusque dans les années soixante.

**Dipensaire de la Goutte de Lait**

L'Académie Saint-Joseph a ouvert ses locaux à des œuvres paroissiales. C'est ainsi que ce lundi 25 juin 1917, nous dit la chronique, «vers deux heures dans la salle du Cours ménager, ouverture d'une œuvre paroissiale la Goutte de Lait». Son but est d'instruire les mères sur l'hygiène infantile, par des consultations et des entretiens donnés par des médecins. Le dispensaire de la Goutte de lait s'est tenu au Couvent de Limoilou jusqu'en août 1943.

**Présence dans la paroisse et dans le quartier**

Entre 1941 et 1951 les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie ont ouvert un patronage, Le Chez-nous de la Jeune Fille au numéro 97 de la 8e Avenue. Cette œuvre paroissiale proposée par le père Albert, o.f.m., cap., curé de la paroisse, et appuyée par la population, s'adressait aux jeunes filles du quartier de Limoilou.

À l'époque où la médecine préventive n'existait pas, les épidémies étaient nombreuses. En 1918, la grippe espagnole fait plusieurs victimes. Le 10 octobre 1918, nous dit la chronique de l'Académie Saint-Joseph, «Le révérend Père Maurice, voyant plusieurs familles pauvres de Limoilou atteintes de la grippe et ne pouvant recevoir des soins chez elles, installe un hôpital à l'École Saint-Maurice et vient demander à notre R. Mère, quelques sœurs pour les soigner le jour et la nuit». Nos infirmières improvisées ont soigné 227 malades, sur ce nombre 31 sont décédés. Le même scénario se répète le 8 juillet 1928 où une épidémie de variole infecte considérablement plusieurs familles de Québec. L'Hôpital Civique

n'ayant plus de lits disponibles, les médecins du Bureau d'hygiène ont demandé le concours de quelques-unes de nos sœurs, aidées de deux religieuses de la Charité de Québec, pour soigner les malades à l'école Saint-Maurice. Il s'est présenté 49 malades.

D'autres écoles ont été dirigées par les sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie dans le quartier de Limoilou. Outre l'école de Stadacona ouverte depuis 1899, ajoutons l'école Saint-Maurice en 1916; l'école de Saint-Fidèle en 1929; l'école de Saint-Paul-Apôtre en 1956; l'école secondaire Marie-de-l'Incarnation en 1959. En 1961-1962, dans l'ancienne résidence des frères du Sacré-Cœur de la 4e Avenue, les religieuses ont donné des cours d'institut familial et les deux premières années du cours classique. Elles ont aussi enseigné à l'école de Saint-Pie X et à l'école de Saint-Albert-le-Grand.

De plus, entre 1939 et 1968, elles ont œuvré à l'Externat classique Saint-Jean-Eudes où elles avaient été sollicitées pour les travaux domestiques. Dans un but d'insertion apostolique, de 1971 à 1995, des religieuses ont occupé un loyer à Saint-Pie X et plus tard aux appartements Saint-Pie X.

Actuellement, dans la paroisse de Saint-Charles de Limoilou et ailleurs dans le quartier, des religieuses répondent à des besoins exprimés en visitant des personnes à domicile, en participant à la pastorale paroissiale, scolaire et sociale, en collaborant et en s'impliquant dans des organismes tels que la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'Âge d'or de la paroisse, le Comptoir alimentaire Saint-Charles, le pavillon Saint-Charles de Limoilou, la Résidence et le centre de jour, la Table de concertation Pauvreté-Limoilou, le Conseil de quartier, le centre François-Charon, la Maison multiservice familiale, la Maison de la famille, le centre d'éducation de la foi, la Maison «Accueil Marie-Soleil» pour enfants. Entre 1968 et 1994, plusieurs sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie ont œuvré bénévolement à la mission de Collaboration Santé Internationale (CSI).

Le mouvement du personnel religieux, illustré dans le tableau, présente une diminution des effectifs à partir de 1960. Plusieurs causes sont à l'origine de ces changements. Des mouvements sociaux occasionnés par la Révolution tranquille touchent tous les milieux et toutes les institutions. Au Québec, comme ailleurs, le secteur privé se heurte à des adversaires. Le ministère de l'Éducation créé en 1964, contribue au développement des écoles polyvalentes. Plusieurs religieuses y enseignent, mais c'est à titre individuel. Plusieurs groupes communautaires s'établissent dans des résidences à Stadacona, Saint-Fidèle, Saint-Pascal-Baylon, Saint-Albert-le-Grand et à Sainte-Odile. D'autres causes contribuent à une décroissance des effectifs des congrégations religieuses qui se manifeste d'une façon générale. Cette décroissance est due à la mortalité, mais aussi aux départs nombreux et à une baisse constante des entrées. La congrégation des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie n'échappe pas à ce mouvement. Néanmoins, les sœurs demeurent présentes et leur action, quoique plus discrète, s'adapte aux exigences du milieu.

Gymnase du collège Marie-Moisan le 4 décembre 1986. (Archives des sœurs servantes du Saint-Cœur de Marie, Limoilou).

Les sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie ont marqué la vie du quartier de Limoilou. Elles ont formé plusieurs générations de citoyennes et de citoyens, à qui elles ont communiqué des valeurs humaines et chrétiennes. En somme, depuis 1899, elles ont écrit toute une page de l'histoire de la paroisse de Saint-Charles de Limoilou et du quartier.

Aujourd'hui, le travail apostolique des religieuses est plus diversifié et s'effectue en collaboration avec les laïcs, tant dans la paroisse que dans le quartier. Elles y apportent leur expérience, leur dévouement et souvent leur soutien financier. Si leur présence se fait plus discrète, elles continuent de porter les préoccupations du milieu où, depuis bientôt cent ans, elles consacrent le meilleur d'elles-mêmes dans un service d'amour de Dieu et de l'Église. ♦

L'auteure tient à remercier les personnes qui l'ont aidée dans la recherche, la révision du texte et les illustrations : Carmen Létourneau, s.s.c.m., Aline Simpson, s.s.c.m., Thérèse Cantin, s.s.c.m.

**Madeleine Lamothe**, s.s.c.m. est archiviste à la maison provinciale de Limoilou.